



**QUEEN'S
UNIVERSITY
BELFAST**

**CENTRE FOR
CHILDREN'S
RIGHTS**

Pack pour animateurs

**Journée de Débat Général 2018 :
Protéger et Soutenir les Enfants en tant
que Défenseurs des Droits Humains**

**Dr Michelle Templeton
&
Professeur Laura Lundy**



Table des Matières

1. Informations générales sur l'étude.....	2
Qui fait l'étude ?.....	2
2. Méthodes de consultations	2
Exécuter le(s) atelier(s)	2
Le calendrier de l'atelier	3
Icônes d'applications communes.....	7
Enregistrer et fournir un rapport	9
Compléter le modèle de rapport	9
Des questions ?	9
3. Annexe 1.	14
PROCEDURE DE PROTECTION DE L'ENFANT	14
Annexe 2.	19
CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES INCLUANT L'OBTENTION D'UN CONSENTEMENT.....	19
Recruter des Participants.....	19
- Participation volontaire.....	19
- Critères d'inclusion pour les participants.....	19
- Consentement éclairé	19
- Le droit de se retirer.....	19
- Protection contre les préjudices	20
- Anonymat et confidentialité	20
Annexe 3. Exemple de fiches d'Informations et Formulaire de Consentement.....	22
Annexe 4. Exemple d'Accord de Confidentialité	32

Chers facilitateurs

Ce dossier contient des informations sur les discussions d'ateliers que vous organiserez avec les enfants afin d'informer la Journée 2018 : Protéger et soutenir les enfants en tant que défenseurs des droits humains (EDDH).

Si vous avez des questions ou des requêtes, veuillez contacter votre coordinateur national ou le Dr Michelle Templeton de l'Université Queen's de Belfast, qui se fera un plaisir de vous aider. (m.templeton@qub.ac.uk)

1. Informations générales sur l'étude

Qui fait l'étude ?

Le Comité des Nations Unies veut que les enfants soient au cœur de la Journée et que les opinions des enfants soient au cœur de tous les aspects des préparatifs, tout au long de la Journée elle-même et de ce qui se passe ensuite. Le Centre pour les droits des enfants de l'Université Queen's de Belfast (QUB) a travaillé avec Child Rights Connect et une équipe consultative internationale d'enfants pour : conseiller et faciliter la participation des enfants au développement de et pendant la Journée, pour produire des recommandations sur les meilleures pratiques, ainsi que du matériel adapté aux enfants lié à l'événement pour soutenir la participation des enfants. Les membres de l'Equipe Consultative des Enfants et d'autres enfants du monde entier lors d'une consultation précédente, ont donné un aperçu des principales questions entourant le projet et nous ont aidés à concevoir des rapports et des méthodes d'engagement adaptés et accessibles aux jeunes pour cette consultation.

Vous trouverez des informations sur la sauvegarde et les procédures éthiques pour le recrutement des participants dans les annexes à la fin de ce document.

2. Méthodes de consultations

Exécuter le(s) atelier(s)

Le format des ateliers dépendra du groupe avec lequel vous travaillez en termes de niveau de communication et de style. Quel que soit le format, et pour des raisons de cohérence, vous devrez répondre à des questions et des instructions spécifiques, que vous trouverez ci-dessous - **le calendrier de l'atelier**.

- Guidez les enfants à travers la brochure d'information et le formulaire de consentement et obtenez leur consentement avant de continuer.
- Si possible, utilisez un endroit où les participants seront à l'aise pour s'asseoir et parler entre eux, sans interruptions et distractions.
- Les types de matériel dont vous aurez besoin pour exécuter l'atelier comprennent des blocs-notes, des stylos ou des crayons, des tableaux et des marqueurs, des cartes (ou des badges, des autocollants, etc.) pour écrire les noms des participants et le guide des questions de l'atelier.
- Permettez au groupe de prendre des pauses lorsque le besoin s'en fait sentir.

La plupart des enfants apprécient les brise-glaces, les jeux et les stimulants, mais pas tous. Ceux-ci peuvent être utilisés pour créer une atmosphère positive parmi un groupe, en particulier si les participants ne se connaissent pas bien, pour aider à se détendre et les motiver.

D'autres conseils

- Arriver tôt pour préparer l'espace. Disposer les chaises, installer l'équipement d'enregistrement audio, avoir les documents à portée de main et organiser les rafraîchissements, etc.
- Accueillir les participants (et leurs parents) à leur arrivée et suivez les procédures d'information et de consentement décrites.
- Se placer dans le groupe, au même niveau que les participants.
- Donner un aperçu du projet et réitérer l'information sur le formulaire de consentement pour vérifier que les enfants comprennent ce qu'ils vont faire et ce qui va arriver à leurs données.
- S'assurer que le groupe sait que ce qu'il dit restera anonyme et confidentiel à moins qu'un problème de sauvegarde ne se pose.
- Permettre au groupe de se présenter et peut-être d'utiliser un brise-glace approprié.

Un exemple d'un brise-glace : Faites le tour du groupe en demandant à chacun de penser à sa nourriture préférée, dessert, animal qui commence par la même lettre que son prénom pour se souvenir des noms des autres.

- Assurez-vous que le groupe sait qu'il est acceptable d'avoir des opinions différentes, mais que lorsque vous en discutez, ils doivent respecter les points de vue des uns et des autres.
- Encouragez tous les membres du groupe à contribuer. Encouragez-les à s'assurer que les conférenciers se relaient et ne parlent pas à quelqu'un d'autre.
- Si un participant domine ou que d'autres sont silencieux, demandez « quelqu'un d'autre a-t-il quelque chose à dire ? » Ou « Je suis intéressé d'entendre ce que les autres membres aimeraient ajouter ».
- Demandez des éclaircissements plutôt que de supposer que vous comprenez ce que les participants veulent dire, en posant des questions telles que « quand vous dites ... que voulez-vous dire par là » ?
- Terminez la discussion sur une note positive. Remerciez les participants pour leur temps et leur contribution. Dites-leur ce qui va se passer ensuite

Le calendrier de l'atelier

Si vous avez peu de temps pour votre consultation (**une heure ou moins**), veuillez-vous concentrer sur les questions de base (en gras).

Si vous avez plus de temps (**2 heures ou plus**), vous pouvez envisager d'utiliser certaines des activités suggérées pour engager les enfants et leur donner l'espace pour réfléchir aux problèmes. **Ce ne sont que des suggestions** et vous pouvez également utiliser toutes les

approches qui fonctionnent bien dans votre contexte. Vous pouvez organiser l'atelier d'une manière qui convient à votre style et à votre contexte, mais essayez d'obtenir des informations sur des questions spécifiques.

Il y a 5 sections à la consultation :

- **Questions sur les enfants en tant que défenseurs des droits humains**
- **Questions sur les opportunités, les défis et les soutiens nécessaires**
- **Questions sur le rôle des entreprises**
- **Question sur le rôle des médias et des médias sociaux, et**
- **Tout conseil qu'ils peuvent avoir pour le Comité**

1. Questions sur les enfants défenseurs des droits humains

C'est la définition d'un Enfant Défenseur des Droits Humains (EDDH) que nous avons convenu avec le groupe consultatif des enfants.

Ce sont des enfants qui travaillent pour leurs PROPRES DROITS ou LES DROITS DES AUTRES. Les EDDH travaillent sur de NOMBREUSES QUESTIONS comme l'intimidation à l'école, la protection de l'environnement ou l'arrêt des mariages d'enfants.

Veuillez partager cette définition avec le groupe, puis posez les questions suivantes.

- ***Est-ce ainsi que vous définiriez un défenseur des droits humains ?***
- ***Comment, le cas échéant, changeriez-vous cette définition ?***
- ***Vous considérez-vous comme un défenseur des droits humains ? Oui / non / pourquoi ?***
- ***Les autres vous considèrent-ils comme un défenseur des droits humains ? Oui / non / savez-vous pourquoi ?***

Activité suggérée : Cela pourrait fonctionner comme une activité d'échauffement. Fournissez une grande page de forme corporelle ou demandez aux enfants de dessiner les grandes lignes d'un bénévole sur une grande feuille de papier. Fournissez des stylos et demandez aux enfants d'identifier les caractéristiques d'un défenseur des droits de l'homme : ce qu'ils font, leurs caractéristiques personnelles, ce dont ils ont besoin, etc. Vous pouvez alors demander si ces derniers sont les mêmes lorsque le défenseur des droits humains est un enfant. Ils peuvent ensuite comparer les deux « défenseurs » et faire ressortir les problèmes propres aux EDDH.

2. Questions sur les opportunités, les défis et les soutiens

Dans cette section, nous voulons en savoir plus sur ce que les enfants font en tant que défenseurs des droits de l'homme et quelles sont leurs opportunités et leurs défis. Nous sommes très désireux d'obtenir plus d'informations sur leurs suggestions pour relever les défis et permettre aux enfants d'agir comme DDH.

- ***Sur quels problèmes travaillez-vous ?***
- ***Pourquoi êtes-vous impliqué ?***
- ***Qu'est-ce qui vous aide à agir en tant que défenseur des droits humains ?***

- **Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés en tant que défenseur des droits humains ?**
- **Quel rôle jouent les adultes dans ce domaine (positif et négatif) ?**
- **Que peuvent faire les autres (gouvernement, écoles, familles, communautés et enfants) pour permettre aux enfants d'agir en tant que défenseurs des droits humains ? Pour capturer les aspects positifs et négatifs ainsi que les solutions, il pourrait être demandé comme ceci :**
 - **Qu'est-ce que les gouvernements / écoles, etc. devraient *arrêter* de faire ?**
 - **Qu'est-ce que les gouvernements / les écoles etc. devraient *continuer* à faire ?**
 - **Qu'est-ce que les gouvernements / écoles etc. devraient *commencer* à faire ?**

Activité 1 : Demandez aux enfants de choisir un projet auquel ils ont participé en tant que EDDH et **de compiler une « chronologie » de leur expérience.** Cela peut servir de tremplin pour refléter et enregistrer les réussites et les défis rencontrés et pour générer des idées sur ce qui est nécessaire pour améliorer les conditions pour les EDDH.

OU

Activité 2 : demandez au groupe d'écrire ses réponses à la question 4 ci-dessus sur les défis à relever - par exemple, « *Les parents ne l'encouragent pas* », « *Les adultes veulent nous tenir éloignés de la violence* ».

Demandez aux enfants de grouper leurs post-its en catégories (par exemple, non sécurisés, non autorisés, ne peut pas obtenir d'information). Puis dessinez / écrivez **4 catégories de personnes** - *Gouvernement, Famille, École et autres*, au bas de la page et une flèche au milieu de la page. Demandez aux enfants de réfléchir à qui devrait ou pourrait faire quoi afin de relever le défi identifié.

Voir la photo comme exemple.



3. Questions sur le rôle des entreprises

- *Existe-t-il des moyens par lesquels les entreprises peuvent soutenir les enfants en tant que défenseurs des droits humains ? Si c'est le cas, comment ?*
- *Dans vos activités de défenseur des droits de l'homme, avez-vous déjà vu vos droits ne pas être respectés par les entreprises ? Si oui, que s'est-il passé et quels droits étaient concernés ?*

Activité : Expliquez que les entreprises, comme les magasins et les usines, jouent un rôle central dans la vie des enfants et ont un impact puissant et généralisé sur les droits des enfants. Cela peut être positif, par exemple en apportant des emplois et des technologies aux communautés. Les entreprises peuvent aussi violer les droits des enfants, par exemple en polluant leur environnement ou en employant des enfants pour faire des travaux dangereux. Demandez aux enfants de penser à une entreprise ou à une entreprise qui affecte leur travail en tant que EDDH. Cela pourrait être un employeur local ou un média d'information (par exemple, une station de radio). Ils pourraient dessiner les entreprises sur papier et ensuite les évaluer comme positives, négatives ou neutres pour les EDDH. Ils pourraient utiliser des émoticônes (smiley, visages tristes et neutres) ou un système de notation (une à cinq étoiles). Demandez aux enfants d'expliquer pourquoi ils ont évalué les entreprises comme ils l'ont fait.

4. Questions sur le rôle des médias (y compris réseaux sociaux)

- *Utilisez-vous les informations, la télévision ou la radio dans votre travail en tant que défenseur des droits humains ? Si oui, qu'est-ce que vous utilisez et comment ?*
- *Quels sont les avantages et les défis de ceux-ci ?*

(Pour ceux qui utilisent les médias sociaux (ou ceux qui ne le font pas pourraient être invités à expliquer pourquoi et comment ils pourraient l'utiliser si possible)

- *Utilisez-vous les réseaux sociaux dans votre travail en tant que défenseurs des droits humains ? Si oui, quelles plateformes utilisez-vous et comment ?*
- *Utilisez-vous les réseaux sociaux pour promouvoir les droits des enfants et de leurs défenseurs ?*
- *Quel genre de choses faites-vous pour promouvoir votre travail sur les médias sociaux ... par exemple, créez des vidéos et des affiches et publiez-les en ligne.*
- *Quels sont les avantages et les défis ?*
- *Comment les plateformes de réseaux sociaux pourraient-elles être améliorées pour vous aider dans votre travail en tant que EDDH ?*
- *Quels sont les risques d'utiliser les réseaux sociaux pour des activités liées aux droits humains ? Qu'est-ce qui les rendrait plus sûrs ?*

Activité : Devinez l'application : Préparez des grandes impressions colorées d'un ensemble d'icônes communes utilisées pour les sites web et les applications. Veuillez voir ci-dessous des exemples de quelques applications / programmes communs qui pourraient être utilisés (Facebook, WhatsApp, Snapchat, YouTube, Google, Instagram, Twitter, Skype). Vous pouvez ajouter/adapter avec celles qui sont utilisées dans votre pays. Placez toutes les impressions au milieu de la table et demandez aux enfants de choisir celles qu'ils connaissent et discutez de la manière dont ils les utilisent. Quand chaque application est reconnue, vous pouvez discuter de leur utilisation globale et de leur utilisation dans leur travail en tant que EDDH.

Icônes d'applications communes



5. Votre conseil au Comité

Vous avez une réunion de cinq minutes avec le Comité. Le Comité souhaiterait que votre avis sur les principales questions soit discuté lors de la Journée. Vous avez seulement le temps de donner 2 points clés. Quels seraient-ils ?

Activité : Argumentaire éclair - Les enfants peuvent jouer des rôles par paires. Un enfant peut être le EDDH qui explique ses 2 points clés de manière à ce que son partenaire (un membre du Comité des droits de l'enfant de l'ONU) puisse comprendre en 2 minutes. Ils pourraient alors échanger des rôles et suivre cela en discutant et en enregistrant tous les points clés.

Enregistrer et fournir un rapport

Vous pouvez utiliser un appareil d'enregistrement audio pour enregistrer l'atelier afin de vous rappeler la manière dont la discussion de groupe a progressé, choisir des citations exactes et vous rafraîchir la mémoire pour savoir qui a dit quoi. Vous devez inclure votre intention de le faire sur la feuille d'information et les formulaires de consentement, et tous les participants, et leurs parents, le cas échéant, doivent accepter cela. Si un membre du groupe ne veut pas être enregistré, vous ne pouvez pas enregistrer mais vous pouvez prendre des notes. Le deuxième facilitateur peut établir une salle et un plan de salle, numéroter chaque participant et garder une trace des conversations, en notant qui a dit quoi.

Veillez compléter le modèle de rapport ci-joint en fournissant un résumé des points principaux et veuillez inclure des citations illustratives pour représenter le point de vue des enfants. Un exemple de ceci est inclus dans l'annexe pour vous donner une idée de ce à quoi cela pourrait ressembler.

Compléter le modèle de rapport

Si vous organisez plusieurs ateliers, veuillez utiliser un formulaire de rapport pour chacun.

- Cela doit être traduit en anglais puis nous être transmis. S'il vous plaît ne vous inquiétez pas trop de la grammaire ici - nous pouvons éditer ceci et vérifierons avec vous s'il y a n'importe quelle question au sujet de l'interprétation.
- Il n'est pas nécessaire de transcrire chaque mot prononcé par les participants ; cependant, il serait utile d'avoir des mots exacts prononcés par les enfants, traduits en anglais, lors de l'examen des questions de fond au sein du groupe.
- L'enregistrement audio vous aidera à identifier les mots exacts des enfants. Alternativement, vous pouvez utiliser les mots que les enfants écrivent si vous utilisez des exercices écrits. S'il vous plaît ne pas résumer les citations, mais fournir une traduction directe de leurs mots réels. Veuillez également indiquer le sexe et l'âge du locuteur ou du rédacteur si vous le pouvez (par exemple, F-12 ou M-15).
- N'oubliez pas de supprimer le fichier audio, si vous en avez un, lorsque vous avez terminé votre transcription.
- Si les enfants produisent du travail, comme des travaux écrits ou des dessins, des notes post-it ou des tableaux à feuilles mobiles, veuillez les photographier et joindre les photos avec votre rapport.

Des questions ?

Veillez contacter votre coordinateur ou le Dr Michelle Templeton (m.templeton@qub.ac.uk) si vous avez des questions sur la gestion des ateliers.

MODÈLE DE RAPPORT

Veillez compléter le modèle de rapport ci-dessous et nous fournir autant d'informations que possible. Il peut être plus facile de terminer ceci *après* les ateliers plutôt que de s'en servir comme guide *pendant* les ateliers.

Date de l'atelier	
Noms des organisateurs	
Organisation des animateurs	
Ville Pays	
Longueur de l'atelier (hrs et minutes)	
Nombre(s) d'enfants	Total : No. de garçons : No. de filles :
Tranche(s) d'âge des enfants	
Parlez—nous du/des groupe(s) d'enfants : - comment vous les connaissez - la communauté/organisation dont ils viennent et toutes questions particulières sur lesquelles ils travaillent. - tout ce qui vous semble important Rappel – PAS DE NOMS	
Toute autre personne présente pendant le groupe de discussion ex., parent, chef des jeunes, assistant d'enseignement, et pourquoi ils étaient nécessaires	

Si les enfants ont produit du travail, comme des travaux écrits ou des dessins ou des notes post-it ou des tableaux à feuilles mobiles, veuillez les photographier et les inclure avec votre rapport. Veuillez indiquer dans la case ci-dessous le travail supplémentaire que vous incluez.

<p>A propos de votre travail</p>	<p>Est-ce ainsi que vous définiriez un défenseur des droits humains ?</p> <p>Comment, le cas échéant, changeriez-vous cette définition ?</p> <p>Vous considérez-vous comme un défenseur des droits humains ? Oui / non / pourquoi ?</p> <p>Les autres vous considèrent-ils comme un défenseur des droits humains ? Oui / non / savez-vous pourquoi ?</p> <p>Sur quelles questions travaillez-vous ?</p> <p>Pourquoi vous impliquez-vous ?</p>	<p>DANS CHACUNE DE CES BOÎTES, VEUILLEZ RÉSUMER LES POINTS CLÉS DONNÉS PAR LES ENFANTS, SIGNALER TOUT INTÉRÊT, DIFFÉRENCES D'OPINION ET FOURNIR DES CITATIONS ILLUSTRATIVES DES PAROLES EXACTES DES ENFANTS (SI POSSIBLE INDIQUEZ LE SEXE ET L'ÂGE DE L'ENFANT).</p>
<p>Opportunités, défis et soutiens</p>	<p>Qu'est-ce qui vous aide à agir en tant que défenseur des droits humains ?</p> <p>Quels sont les défis auxquels vous êtes confrontés en tant que défenseur des droits humains ?</p> <p>Quel rôle jouent les adultes dans ce domaine (positif et négatif) ?</p>	

	<p>Que peuvent faire les autres (gouvernement, écoles, familles, communautés et enfants) pour permettre aux enfants d'agir en tant que défenseurs des droits humains (par) ?</p>	
<p>Le rôle des Entreprises</p>	<p>Existe-t-il des moyens par lesquels les entreprises peuvent mieux soutenir les enfants en tant que défenseurs des droits humains ? Si c'est le cas, comment ?</p> <p>Dans vos activités en tant que défenseur des droits humains, avez-vous déjà vu vos droits ne pas être respectés par les entreprises ? Si oui, que s'est-il passé et quels droits étaient concernés ?</p>	
<p>Le rôle des médias (y compris réseaux sociaux)</p>	<p>Utilisez-vous les informations, la télévision ou la radio dans votre travail en tant que défenseur des droits humains ? Si oui, qu'est-ce que vous utilisez et comment ?</p> <p>Quels sont les avantages et les défis de ceux-ci ?</p>	
<p>Pour ceux qui utilisent les médias sociaux</p>	<p>Utilisez-vous les réseaux sociaux pour promouvoir les droits des enfants et de leurs défenseurs ? Si oui, comment ?</p>	

	<p>Quel genre de choses faites-vous pour promouvoir votre travail sur les médias sociaux ?</p> <p>Comment les plateformes de réseaux sociaux pourraient-elles être améliorées pour vous aider dans votre travail en tant que EDDH ?</p> <p>Quels sont les risques d'utiliser les réseaux sociaux pour des activités liées aux droits humains ? Qu'est-ce qui les rendrait plus sûrs ?</p>	
--	--	--

3. Annexe 1.

PROCEDURE DE PROTECTION DE L'ENFANT

Tous les partenaires qui organisent une série de consultations avec les enfants devraient adhérer au Code de conduite de Child Rights Connect sur la sauvegarde. À titre indicatif, nous incluons le code de conduite spécifiquement rédigé par Child Rights Connect pour ce projet. Veuillez lire attentivement et adapter si nécessaire le contexte de votre pays.

INTRODUCTION

Child Rights Connect soutient le Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (le Comité) pour organiser une Journée de Débat Général 2018 sur la protection et le soutien des enfants en tant que défenseurs des droits humains. Le Comité cherche à s'engager activement auprès des enfants du monde entier au sein de la Journée, afin que leurs voix soient entendues et prises en compte. Child Rights Connect organise plusieurs activités pour s'assurer que les enfants soient impliqués dans tous les aspects de la Journée : la planification, la mise en œuvre et le suivi. Ces activités comprendront deux cycles de consultations mondiales des enfants, la mise en place d'une équipe consultative des enfants, l'organisation d'un atelier des enfants pour la Journée à Genève en mars 2018 et la participation des enfants à la Journée elle-même le vendredi 28 septembre 2018.

DÉCLARATION

La maltraitance des enfants est un phénomène mondial qui survient dans tous les pays et toutes les sociétés : il s'agit de violence physique, sexuelle, émotionnelle et de négligence, qui peut presque toujours être évitée. Afin de protéger les enfants lors de leur participation aux activités de la Journée et d'assurer leur participation sûre, significative et inclusive, cette procédure de protection de l'enfant a été développée.

La Personne Focale pour la Protection des Enfants pour les activités de la Journée s'engage à prévenir et à réagir à toute situation qui soulève des problèmes de protection des enfants ou de tout cas de maltraitance et d'incident pouvant les affecter. En cas d'urgence et s'il existe un conflit entre les protocoles locaux et la procédure de protection de l'enfant, la procédure de protection de l'enfant aura la priorité.

PORTÉE

Cette Procédure couvre toutes les activités associées à la Journée qui sont organisées par Child Rights Connect, et sont applicables à tous les participants, incluant :

1. Le personnel, les stagiaires et volontaires de Child Rights Connect
2. Les membres du Comité Exécutif de Child Rights Connect
3. Les membres et représentants de Child Rights Connect
4. Les partenaires et consultants externes collaborant dans les activités de la Journée
5. Tous les accompagnateurs adultes aux enfants dans les activités de la Journée

Ceci est une liste non exhaustive. Le principe est que tous les adultes impliqués dans les activités de la Journée doivent éviter toutes actions, comportements ou soupçons qui sont considérés comme une mauvaise pratique ou potentiellement abusifs et doivent favoriser la participation active et significative des enfants.

Toutes les activités associées au projet de la Journée sont construites conformément à la mise en œuvre de l'article 12 de la CDE et aux neuf exigences fondamentales relatives à la participation des enfants telles que décrites dans le [Observation Générale n°12](#) du Comité des droits de l'enfant : le droit de l'enfant à être entendu. Cette procédure est alignée sur la politique de protection des enfants de Child Rights Connect, qui est suivie dans tous les travaux de l'organisation.

CONTEXTE

Un enfant est défini comme toute personne âgée de moins de 18 ans.

L'article 19 de la CDE définit la violence et les préjudices causés aux enfants comme « toute forme de violence, d'atteinte ou de brutalités physiques ou mentales, d'abandon ou de négligence, de mauvais traitements ou d'exploitation, y compris la violence sexuelle ».

- **Abus physique** : dommage physique réel ou potentiel perpétré par une autre personne, adulte ou enfant, y compris toutes les formes de châtiments corporels.
- **Abus sexuel** : forcer ou inciter un enfant à participer à des activités sexuelles qu'il ne comprend pas complètement et qu'il n'a pas vraiment le choix de consentir. Il peut également s'agir d'impliquer les enfants dans le regard ou la production d'images sexuelles, de regarder des activités sexuelles et d'encourager les enfants à se comporter de manière sexuellement inappropriée.
- **Exploitation sexuelle des enfants** : une forme d'abus sexuel impliquant des enfants qui se livrent à n'importe quelle activité sexuelle en échange d'argent, de cadeaux, de nourriture, d'hébergement, d'affection, de statut ou de toute autre chose dont ils ou leurs familles ont besoin.
- **La négligence et le traitement négligent** : tenant compte du contexte, des ressources et des circonstances, la négligence et le traitement négligent font référence à un échec persistant à satisfaire les besoins physiques et / ou psychologiques de base de l'enfant, ce qui peut entraîner une déficience du développement physique, spirituelle, moral et mental.
- **Abus émotionnel** : maltraitance émotionnelle persistante qui influe sur le développement affectif de l'enfant.
- **Exploitation commerciale** : exploitation d'un enfant au travail ou d'autres activités au profit d'autrui et au détriment de la santé physique ou mentale de l'enfant, de son éducation, de son développement moral ou socio-affectif.

ÉTAPES POUR ASSURER LA PROTECTION DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS

Sensibilisation et vigilance : Tous les enfants impliqués dans les activités de la DGD doivent être informés sur les formes et la nature de la maltraitance, l'importance de la protection de l'enfant, leur rôle respectif dans l'événement et avec qui signaler toute préoccupation. Tous les adultes énumérés ci-dessus ont la responsabilité d'être vigilants tout au long de la participation des enfants, d'entreprendre une évaluation des risques et de créer des lieux

sécuritaires (y compris l'identification de points d'évacuation dans tous les sites et de fournir l'assistance nécessaire).

Divulgence d'abus ou de maltraitance d'enfants : En cas d'incidents abusifs affectant leur bien-être physique ou mental, les enfants doivent immédiatement s'approcher de l'adulte accompagnateur ou de la Personne Focale pour la Protection des Enfants désignée. Ils organiseront et fourniront une assistance immédiate en fonction de la nature de l'incident, tout en assurant la confidentialité et la sécurité des problèmes sensibles divulgués.

Agir : Le principe de « l'intérêt supérieur de l'enfant » doit être appliqué tout au long des activités de la Journée. La Personne Focale pour la Protection des Enfants ou tout autre adulte approprié prendra au sérieux toutes les préoccupations soulevées. Une évaluation du type spécifique de soutien nécessaire et de l'assistance à l'enfant / aux enfants affectés par l'incident est fournie sans délai. Les réponses opportunes sont essentielles. La famille devrait être contactée et informée de l'incident et de l'assistance fournie. Un rapport d'incident est compilé pour documenter les détails de l'incident et le personnel de soutien clinique approprié est contacté et consulté.

Suivi et compte-rendu : Les services compétents doivent être contactés à la suite d'un incident afin d'élaborer des mesures de soutien appropriées pour les enfants, les adolescents et les autres personnes directement touchées ou impliquées dans l'incident. Selon les circonstances, ceci peut impliquer :

- Conseils de soutien
- Recommandations pour des conseils plus approfondis si besoin
- Soutien aux personnes concernées qui remédient à l'incident
- Tenir une réunion d'examen afin d'examiner l'incident pour en tirer les leçons
- Références médicales

CHILD PROTECTION FOCAL PERSON

Une Personne Focale pour la Protection des Enfants (PFPE) doit être disponible tout au long des activités de la Journée pour protéger la sécurité et le bien-être de tous les enfants impliqués.

Les tâches de la CPFPE sont la responsabilité générale de la mise en œuvre de la procédure de protection de l'enfance et de veiller à :

- La promotion, sensibilisation et mise en œuvre de la procédure de protection de l'enfance tout au long du projet de la Journée
- Le suivi de la procédure et rapport sur tout développement au personnel de Child Rights Connect
- Le développement de la formation / des ressources de protection de l'enfance selon besoin
- Le maintien des bonnes pratiques et des exigences légales
- Une source de soutien et d'information sur les questions de sauvegarde pour tous les adultes dans le cadre de la procédure.
- Le nom et les coordonnées de la CPFPE seront clairement affichés lors de toutes les activités de la Journée.

Les accompagnateurs adultes seront responsables de la protection des enfants à partir du moment où ils quittent leurs parents / représentants légaux jusqu'à leur retour.

CODE DE CONDUITE

Tous les adultes visés par cette procédure et les enfants participant aux activités de la Journée doivent se conformer au code de conduite suivant.

À ne pas faire :

- Frapper, abuser ou maltraiter physiquement des enfants
- Développer des relations physiques / sexuelles avec les enfants
- Développer des relations avec les enfants qui pourraient, d'une manière ou d'une autre, être considérées comme abusives
- Agir de manière qui est incorrecte ou qui met l'enfant en risque d'abus
- Utiliser un langage, faire des suggestions ou offrir des conseils inappropriés, offensants ou abusifs
- Se comporter physiquement d'une manière inappropriée ou sexuellement provocatrice
- Dormir dans la même chambre que l'enfant (si cela n'a pas été accepté par le parent / tuteur)
- Faire des choses pour les enfants de nature personnelle qu'ils pourraient faire eux-mêmes
- Permettre ou participer au comportement des enfants qui est illégal, dangereux ou abusif
- Agir de telle manière à déshonorer, humilier, rabaisser ou dénigrer les enfants et / ou adolescents, ou autrement engager une forme de violence psychologique
- Discriminer, montrer un traitement différentiel ou favoriser certains enfants à l'exclusion des autres
- Exposer les enfants et les adolescents à du matériel pornographique sous forme électronique ou autre
-

À faire :

- Observer et respecter la confidentialité pour tous les enfants et adolescents et leurs informations personnelles
- Garantir un langage adapté aux enfants et communiquer clairement
- Veiller à ce que toutes les activités de la Journée soient exemptes de fumée, de drogue et d'alcool
- S'habiller de façon appropriée et respectueuse

LIGNES DIRECTRICES POUR RAPPORTER OU RÉPONDRE

Tous les membres du personnel de Child Rights Connect doivent être attentifs aux signes qui pourraient suggérer qu'un enfant a besoin d'aide, et il doit être clair pour tous les adultes dans le cadre de cette procédure quelles sont les mesures nécessaires pour assurer la sécurité des enfants.

Dans tous les cas, au cours des activités de la Journée, où la sécurité de l'enfant est menacée, toutes les préoccupations et / ou plaintes relatives à la protection des enfants doivent être rédigées (en utilisant un formulaire de rapport disponible) ou verbalement communiquées à

la Personne Focale pour la Protection des Enfants ou à un adulte accompagnateur. Ils les traiteront ensuite dans la plus stricte confidentialité reflétant le droit de l'enfant à la vie privée, et s'assureront qu'ils sont traités correctement et qu'ils y répondent.

Personne Focale pour la Protection des Enfants

Nom

Poste

Email :

Numéro de téléphone :

Contacts d'urgence : Numéros de téléphone

Pompiers -

Urgence médicale –

Soins médicaux d'urgence –

Adresse pour accident et urgence – Hôpitaux

Annexe 2.

CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES INCLUANT L'OBTENTION D'UN CONSENTEMENT

Recruter des Participants

- **Participation volontaire** - La participation à la consultation est volontaire. Les enfants auxquels vous demandez de participer doivent savoir que leur participation est entièrement volontaire. S'ils acceptent de participer, ils n'ont pas à répondre à des questions qu'ils ne veulent pas et peuvent se retirer à tout moment s'ils le souhaitent, sans donner de raison. Voir ci-dessous sur le droit de se retirer.
- **Critères d'inclusion pour les participants** - Pour cette consultation, nous voulons entendre des enfants parler de leurs expériences de défenseurs des droits de l'enfant, âgés de 10 à 18 ans.
- **Consentement éclairé** - Le « consentement éclairé » comporte deux éléments clés : être informé et donner son consentement. Avant de participer au(x) atelier(s), vos participants doivent donner leur accord pour le faire. Vous devez vous assurer qu'ils comprennent le but de la consultation et ce que l'on attend d'eux. **Nous avons fourni un exemple de fiche d'information et de formulaires de consentement qui explique cela (voir ci-dessous), que vous pouvez adapter en fonction de votre contexte.**

Indépendamment de l'adaptation, il y a certaines informations de base que les participants devraient recevoir avant d'accepter de participer : la participation est volontaire ; ce que l'on attend d'eux s'ils acceptent de participer ; qu'ils sont libres de se retirer à tout moment ; tout ce qu'ils disent restera confidentiel et anonyme (à moins qu'un problème de sauvegarde n'apparaisse). La fiche d'information et le formulaire de consentement ci-dessous expliquent ces points. Si les enfants acceptent de participer, ils peuvent signer le formulaire. Vous pouvez adapter cela en fonction de votre contexte. Nous recommandons également aux enfants de discuter de l'opportunité avec leurs parents / tuteurs et d'obtenir leur consentement en leur fournissant une fiche d'information et un formulaire de consentement séparés sur la consultation. Nous réalisons qu'il n'est pas toujours possible ou approprié d'obtenir le consentement écrit des parents, mais lorsque cela est possible, il est préférable de le faire.

- **Le droit de se retirer** - La décision de participer à la consultation est volontaire. Un participant peut changer d'avis et se retirer de la consultation, même après avoir donné son consentement à participer. Si certains participants changent d'avis et souhaitent se retirer, ils peuvent le faire sans devoir expliquer la raison. Ils ne devraient pas ressentir de pression pour continuer. C'est votre rôle de vous assurer que les participants le savent et assurez-vous que ceux qui assistent aux groupes de discussion sont prêts à continuer.
Si un participant se retire après le début de la collecte de données, il sera difficile de séparer ses points de vue de la discussion de groupe. Il est donc important que vous informiez le participant que toutes les données qu'il a fournies jusqu'à son retrait seront conservées et utilisées anonymement dans le cadre du projet. Vous devez le préciser sur la feuille d'information et le formulaire de consentement.

- **Protection contre les préjudices** - Les groupes de discussion doivent se dérouler dans un espace approprié et sûr, et de manière non stressante. Vos participants devraient se sentir en sécurité pour exprimer librement leurs opinions. Si un participant soulève un point ou un incident que vous comprenez comme étant un problème de protection / sauvegarde de l'enfant, le facilitateur devra transmettre cette information à son supérieur hiérarchique, au responsable de la protection de l'enfance ou à l'autorité compétente. Les animateurs devront expliquer cela aux participants dans le cadre du processus de consentement éclairé et avant que la collecte de données puisse commencer
- **Anonymat et confidentialité** - La vie privée des participants doit être respectée dans le processus de consultation. Cela signifie que toutes leurs réponses doivent rester confidentielles et anonymes (sauf si une question de sauvegarde est soulevée). En outre, il ne devrait pas être possible d'identifier un participant à la consultation à partir de ce qu'il a dit dans le groupe de discussion. Vous devez rassurer les participants que leur contribution sera anonymisée, gardée confidentielle, et que leur vie privée sera protégée dans les rapports ultérieurs et autres résultats de la consultation. Cela signifie que rien de ce qu'ils disent ne sera discuté / écrit d'une manière qui les concerne en tant qu'individus. Comme mentionné précédemment, des limites à la confidentialité s'appliqueront si un problème de protection / sauvegarde de l'enfant survient.

Toutes les données doivent être gardées confidentielles et stockées en toute sécurité. Cela inclut les formulaires de consentement signés. Pour protéger l'identité des participants, ne faites pas d'enregistrement vidéo et ne prenez aucune photo du groupe de discussion. Si vous faites un enregistrement audio pour vos notes, vous devez obtenir le consentement des participants (ceci est inclus dans l'exemple de formulaire de consentement, pages 13 et 17). Vous devez supprimer le fichier audio lorsque vous avez terminé votre résumé et votre transcription. De même, si vous souhaitez photographier un des travaux réalisés dans le groupe de discussion (mais pas des participants eux-mêmes), tels que des dessins ou des tableaux à feuilles mobiles, assurez-vous d'avoir leur consentement, ainsi que celui de leurs parents. Vous pouvez également prendre des photos lorsque les enfants ne peuvent pas être identifiés (par exemple, derrière le groupe sans visages).

Les adultes accompagnateurs qui pourraient être tenus de participer aux groupes de discussion devront signer un « accord de confidentialité ». Un exemple de formulaire est fourni à la page 29. Cela s'applique à une personne supplémentaire comme un enseignant, un interprète gestuel ou un transcripteur que vous emploieriez pour vous aider à diriger ou à transcrire les groupes de discussion et qui auront donc accès aux données des participants.

Pour votre commodité, nous avons inclus un exemple de dépliant d'information et de formulaire de consentement. Vous devrez réitérer l'information contenue au début de l'atelier, donner l'occasion aux participants potentiels de poser des questions, clarifier les problèmes qu'ils pourraient avoir et s'assurer que tout le monde est satisfait de ce qu'ils feront avant de prendre consentement. **Vous devez peut-être l'adapter pour correspondre à votre propre plan pour les ateliers de consultation, et ce que vous espérez accomplir.** Veuillez également noter qu'il est de bonne pratique de rédiger un accord de confidentialité pour tous les adultes qui peuvent être dans la salle, par exemple, les assistants de classe, les animateurs de jeunesse, etc.

Un exemple d'un accord de confidentialité est également inclus dans le cas où cela est utile. Ceux-ci sont destinés à :

- 1) Parents et / ou tuteurs
- 2) Un exemple facile à lire pour les enfants
- 3) Une version standard à lire pour les enfants à lire avec les parents
- 4) Un exemple d'entente de confidentialité pour d'autres adultes accompagnateurs

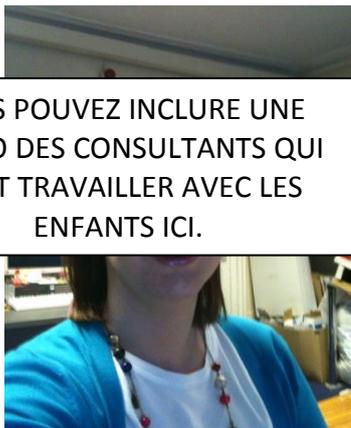
N.B. Les enfants doivent remplir **UN SEUL** ensemble de formulaires. C'est-à-dire SOIT la version facile à lire (2) **OU** la version standard si vous avez choisi de fournir les deux options. Ils n'ont pas besoin de compléter les deux. Ces deux exemples sont fournis afin que vous puissiez concevoir des documents de consultation auxquels le plus grand nombre d'enfants puisse avoir accès.

Le facilitateur principal de chaque organisation partenaire est responsable du stockage sécurisé de tous les formulaires de consentement et accords de confidentialité.

Feuille d'Informations pour les Enfants

Bonjour ! Nos noms sont XXXXX & XXXXX

VOUS POUVEZ INCLURE UNE
PHOTO DES CONSULTANTS QUI
VONT TRAVAILLER AVEC LES
ENFANTS ICI.



Nous travaillons dans un endroit appelé XXXXXXX.



Nom du Photographe & de l'Organisation

Une université est un lieu où des gens vont pour apprendre quand ils grandissent.

Nous souhaitons vous inviter pour venir et nous visiter é l'université de XXXXX car nous pensons que vous pouvez nous aider avec notre travail.



Child Rights Connect nous a demandé de les aider dans leur travail.

Ils veulent en savoir plus sur ce que c'est d'être un enfant défenseur des droits humains.

Ils nous ont demandé de parler aux enfants qui font cela pour savoir pourquoi ils le font, comment c'est, et comment les adultes peuvent les aider.

1. Nous aimerions savoir ce que **vous** pensez que les adultes doivent savoir à ce sujet.



2. Nous pensons que vous serez en mesure de nous aider à montrer aux adultes ce qu'ils doivent faire pour

Aidez les enfants autour de ce sujet important.

Nous aimerions que vous

- rejoindre un petit groupe d'autres enfants
- nous rencontrer sur XXXXXX à XXXXXX pour parler de notre travail.

Vous n'êtes pas obligé de participer mais si vous le faites, vous pouvez arrêter de nous parler à tout moment, c'est d'accord.

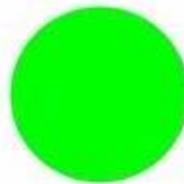
Souhaitez-vous participer ?

Mon Nom est _____

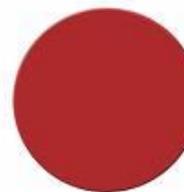


Veillez mettre un 'X' dans la case

Oui je souhaite participer



Non je ne souhaite pas



pe

Merci !

Bienvenue dans notre équipe !

Maintenant nous souhaitons savoir si nous pouvons

- **enregistrer** le groupe afin que nous puissions nous rappeler ce que vous nous avez dit. Personne d'autre n'entendra jamais cela.
- **utiliser tout travail** vous produisez pour nous aider quand nous parlerons aux autres adultes sur ce que vous pensez.

C'est d'accord si vous ne voulez pas ! Vous pouvez parler de cela avec votre parent, tuteur et les consultants.

Veuillez mettre un 'X' dans la case ci-dessous correspondant à votre décision.

Mon Nom est _____

OUI vous pouvez utiliser
mon travail



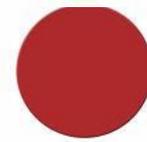
Non vous pouvez pas utiliser
mon travail



OUI vous pouvez enregistrer



Non vous ne pouvez pas
enregistrer



Merci !

Vous pouvez coller
votre logo
ici

Fiche d'Information de
Enfants

Journée de Débat Général 2018 : Protéger et Soutenir les Enfants en tant que Défenseurs des Droits Humains

- Nous travaillons avec Child Rights Connect et le Centre pour les droits des enfants à l'Université Queen's de Belfast.
- Nous aimerions vous inviter à travailler avec nous sur un nouveau projet.
- Avant de prendre une décision, il est important que vous sachiez pourquoi ce projet est réalisé et ce qu'il implique.
- Si vous êtes heureux de participer, nous aimerions que vous lisiez et signiez le formulaire de consentement ci-joint et que vous le retourniez aux animateurs (XXXXXXX, XXXXX).
- Ce travail a reçu l'approbation éthique du comité d'éthique au XXXXXXXX.

Pourquoi faisons-nous cette étude ?

- Nous aimerions aider les gouvernements et d'autres adultes à aider les enfants défenseurs des droits humains et à mieux comprendre leur expérience.
- Pour ce faire, nous avons besoin d'un groupe d'enfants pour nous parler de leurs expériences.
- Nous aimerions vous inviter à nous rejoindre à XXXXXXXX pour parler de ces problèmes.

Avec qui vais-je travailler ?

- L'équipe XXXXXXX, composée d'animateurs expérimentés, XXXXX et XXXX
- Ils sont conscients que les enfants ont le droit d'être entendus sur des questions comme celle-ci et sont très désireux d'entendre ce que vous avez à dire à ce sujet.
- Ils ont beaucoup d'expérience de travail avec les enfants
- Si vous souhaitez participer, vous rejoindrez un groupe de vos pairs âgés de 10 à 17 ans pour nous aider à en apprendre davantage sur les problèmes, les opportunités, les défis et les soutiens que vous vivez.
- Vous serez soutenu par les facilitateurs à chaque étape du processus.
- Si vous avez besoin d'un parent / tuteur / soignant / adulte de confiance pour vous accompagner pour des problèmes médicaux ou de communication, c'est bien. Ils sont les bienvenus à venir et être à portée de main si nous avons besoin de leur aide.

Quelle sera ma participation à ce processus ?

- Vous participerez à un atelier / groupe de discussion avec d'autres enfants où nous parlerons des problèmes auxquels vous êtes confrontés dans ce domaine.
- Nous discuterons et générerons des idées sur les informations que nous devons connaître pour permettre au plus grand nombre possible de personnes de comprendre et de connaître le travail.

- L'atelier / groupe de discussion se réunira à XXXXXX sur un XXXX.
- Des rafraîchissements et un déjeuner seront fournis à la réunion.
- Nous aimerions enregistrer les sessions, avec votre permission, et utiliser tout matériel tel que des œuvres d'art, etc., que vous pourriez produire dans des rapports et des activités de formation futures.

Si je décide de rejoindre puis-je changer d'avis ensuite ?

- Participer est entièrement volontaire.
- Vous n'avez pas à participer à une activité que vous ne voulez pas.
- Vous pouvez changer d'avis à tout moment et décider de ne plus participer, sans fournir de raison.
- Si vous vous sentez mal à l'aise pour quelque raison que ce soit, veuillez en parler à XXXXXX ou à votre ami adulte de confiance dès que possible.
- Ils traiteront vos préoccupations confidentiellement et de manière sensible, professionnelle et solidaire.

Ma participation sera-t-elle gardée confidentielle ?

- Toutes les informations collectées resteront **strictement confidentielles**.
- Aucun commentaire de votre part ne sera connecté à votre nom. Au lieu de cela, nous parlerons de ce que le groupe a discuté en général.
- Mais si nous entendons des informations qui suggèrent que vous ou quelqu'un d'autre pourrait être blessé, nous transmettrons cette information à votre ami adulte ou à un autre adulte de confiance qui peut aider à assurer la sécurité de cet enfant.
- Toutes les informations vous concernant seront conservées sur un ordinateur protégé par mot de passe verrouillé et des copies papier conservées dans un bureau fermé. Ce sera détruit 5 ans après le projet.

Qu'arrivera-t-il aux résultats du processus ?

- Notre projet sera rédigé et présenté sous différents formats, par exemple dans un rapport à Child Rights Connect et dans des articles de revues universitaires, etc.
- Nous pouvons utiliser les matériaux que nous produisons pour développer / améliorer notre travail.
- Nous pouvons également présenter le travail lors de conférences académiques, de séminaires et de formations sur les droits et la participation des enfants.

Comment nous contacter pour en savoir plus sur l'étude

Pour en savoir plus sur la consultation (même si vous décidez de ne pas participer), veuillez contacter ;

Nom du responsable : Téléphone

Nom des consultants : Téléphone

E-mail :

E-mail :

Merci.

Journée de Débat Général 2018 : Protéger et Soutenir les Enfants en tant que Défenseurs des Droits Humains

Formulaire de Consentement pour Enfants

- J'ai lu la lettre d'information ci-jointe qui explique ce que cela signifie pour moi de faire partie de l'atelier / groupe de discussion.
- Je comprends que toute donnée ou information personnelle détenue à mon sujet ne sera disponible que pour le facilitateur principal et conservée sur son ordinateur protégé par mot de passe et sera détruite cinq ans après la consultation.
- Je comprends que je suis invité à me joindre à d'autres dans le cadre de l'atelier / groupe de discussion.
- Je comprends que tout ce que je dis dans le groupe sera anonyme et strictement confidentiel (à moins que l'information ne doive être transmise comme matière de protection de l'enfance).
- Bien que l'équipe ne fasse correspondre aucun commentaire à un enfant particulier, nous ne pouvons pas garantir la confidentialité dans une situation de groupe. Nous en soulignerons bien sûr l'importance pour le groupe, mais les autres participants pourraient ne pas maintenir cette confidentialité.
- Je comprends que si je donne la permission à l'équipe d'utiliser ma photo / œuvre artistique, les images peuvent être utilisées dans d'autres contextes associés à la consultation, par exemple des rapports, des présentations académiques et du matériel de formation.
- Je comprends que mon nom ne sera pas lié à des commentaires ou à des points de vue particuliers, mais seulement utilisé dans le contexte des discussions de groupe.
- Je comprends que je peux arrêter mon implication dans le groupe pour n'importe quelle raison et n'importe quand. Je comprends également que je peux retirer mon consentement à tout moment et pour n'importe quelle raison.
- Je comprends que ce travail sera publié sous forme de rapport et potentiellement dans des revues académiques et lors de séminaires, de formations et de conférences etc.

(Veuillez cocher en conséquence pour indiquer si vous donnez votre consentement) :

- J'**ACCEPTÉ** faire partie de l'atelier / groupe de discussion au XXXXXXXX
- J'**ACCEPTÉ** que mon travail puisse être utilisé par l'équipe dans les rapports et tout autre matériel publié à partir de ce projet
- J'**ACCEPTÉ** que l'atelier / groupe de discussion soit d'enregistré.
- Je n'**ACCEPTÉ PAS** que l'atelier / groupe de discussion soit d'enregistré.
- Je n'**ACCEPTÉ PAS** que mon travail puisse être utilisé par l'équipe.

Signature : _____ Date : _____

(Nom) _____ Animateur : _____

Journée de Débat Général 2018 : Protéger et Soutenir les Enfants en tant que Défenseurs des Droits Humains

Cher parent / tuteur,

Nous sommes XXXX travaillant avec Child Rights Connect et le Centre pour les droits de l'enfant à l'Université Queen's de Belfast. Nous aimerions vous inviter à demander à votre enfant s'il souhaite participer à cette consultation. Avant de prendre une décision, il est important que vous sachiez pourquoi la consultation est en cours et ce qu'elle impliquera pour vous et votre enfant. Si vous êtes heureux que votre enfant participe, nous aimerions que vous signiez le formulaire de consentement ci-joint et le retourniez (XXXX).

Avec qui travaillera mon enfant ?

L'équipe est composée de facilitateurs expérimentés travaillant avec des enfants sur ces questions. Ils entameront des discussions avec eux afin d'explorer les questions liées à leur participation, leurs opportunités, leurs défis et leurs solutions en ce qui concerne leur rôle de défenseur des droits de l'enfant. L'équipe est consciente que les enfants ont le droit d'être entendus sur des questions comme celle-ci, et sont très désireux d'entendre ce qu'ils ont à dire à ce sujet.

Que signifiera la participation à ce processus pour mon enfant ?

Un atelier / groupe de discussion sera organisé qui sera composé de 10-17 ans. En tant que membre du groupe, votre enfant participerait à des discussions sur les sujets avec ses pairs ainsi que l'équipe de XXXXX. Des ateliers / groupes de discussion auront probablement lieu à XXXXXXXX le XXXX afin de ne pas perturber les activités scolaires. Des rafraîchissements seront fournis durant ce jour.

Nous aimerions enregistrer les sessions afin que l'équipe puisse se concentrer sur la discussion de groupe et avoir un support pour enregistrer ce qui était dit quand le groupe se termine. Les documents de la session, tels que les œuvres d'art, etc., peuvent être utilisés dans les rapports et les futures activités de formation. Nous avons beaucoup d'expérience de travail avec les enfants, donc nous pouvons vous assurer que toutes les sessions seront réalisées de manière professionnelle, sensible et non stressante.

Nous pouvons avoir besoin de votre aide pendant les réunions

Nous comprenons que votre enfant et les autres enfants du groupe peuvent avoir des besoins spéciaux et ont besoin d'aide supplémentaire pour leur permettre de participer

pleinement à cette activité. Si tel est le cas, nous aimerions également inviter un parent / soignant / soignant à accompagner l'enfant s'il / elle a besoin d'aide pour exprimer son point de vue et s'assurer que son point de vue est entendu et inclus dans le rapport de groupe. Il est important de noter que nous essayons de maintenir la confidentialité de tous les membres de nos groupes et demandons si vous faites partie du groupe pour respecter la confidentialité de tous ceux qui partagent leurs informations.

Si je suis d'accord, puis-je changer d'avis plus tard ?

Participer est entièrement volontaire. Votre enfant peut changer d'avis à tout moment et décider de ne plus participer, sans fournir de raison et sans effet négatif. De même, on dira à votre enfant qu'il peut se retirer de toute activité sans aucun effet négatif.

Notre participation au projet sera-t-elle gardée confidentielle ?

Toutes les informations collectées au cours de ce processus resteront strictement confidentielles. Nous promettons qu'aucun commentaire d'un enfant ne leur sera lié. Au lieu de cela, nous allons parler de ce que le groupe a discuté en général. Cependant, il est important que vous sachiez que si des informations sur un problème de protection de l'enfant apparaissent, nous transmettrons cette information au contact approprié dans l'école / l'organisation. Nous respecterons les directives de protection des données à tout moment. Toutes les informations sur le projet seront stockées en toute sécurité et les données électroniques seront stockées sur des ordinateurs protégés par mot de passe verrouillés. Toute information non électronique provenant du processus sera conservée dans un bureau fermé en tout temps. L'information sera ensuite détruite après une période de cinq ans. Leur nom n'apparaîtra sur aucun résultat de consultation et rien de ce qu'ils disent au cours du processus ne sera lié à eux en tant qu'individu.

Comment nous contacter pour en savoir plus sur l'étude

Si vous souhaitez en savoir plus sur la consultation (même si vous décidez de ne pas participer), veuillez contacter

Nom du responsable : Téléphone

Nom des consultants : Téléphone

E-mail :

E-mail :

Merci.

Journée de Débat Général 2018 : Protéger et Soutenir les Enfants en tant que Défenseurs des Droits Humains

Parent/Tuteur Consentement pour enfant

- J'ai lu la feuille de renseignements ci-jointe qui explique ce que cela signifie pour mon enfant de faire partie du projet.
- Je comprends que toutes les données ou informations personnelles détenues sur mon enfant ne seront disponibles que pour l'animateur principal et conservées sur son ordinateur protégé par mot de passe et seront détruites cinq ans après l'étude.
- Je comprends que l'on me demande de permettre à mon enfant de participer à un atelier / groupe de discussion avec ses pairs et de l'accompagner s'il a besoin d'aide pour exprimer son point de vue.
- Je comprends que tout ce que mon enfant et d'autres enfants disent dans le groupe sera anonyme et strictement confidentiel (à moins que l'information ne soit transmise en tant que question de protection de l'enfant). Bien que l'équipe ne fasse correspondre aucun commentaire à un enfant particulier, nous ne pouvons pas garantir la confidentialité dans une situation de groupe. Nous en soulignerons bien sûr l'importance pour le groupe, mais les autres participants pourraient ne pas maintenir cette confidentialité.
- Je comprends que les facilitateurs aimeraient enregistrer l'atelier / groupe de discussion pour faciliter la transcription par la suite. Cependant, si un membre du groupe ne souhaite pas que la discussion soit enregistrée, les animateurs respecteront leurs souhaits et aucun enregistrement ne sera pris.
- Je comprends que le nom de mon enfant ne sera pas lié à des commentaires ou à des points de vue particuliers, mais que l'information recueillie au cours du groupe de discussion sera regroupée et présentée comme le point de vue du groupe.
- Je comprends que mon enfant peut arrêter sa participation à la réunion du groupe de discussion pour quelque raison que ce soit et à n'importe quel moment. Je comprends également que je peux retirer mon consentement à tout moment et pour n'importe quelle raison.
- Je comprends que cette consultation sera publiée sous la forme d'un rapport et potentiellement dans des revues académiques et parlé lors de conférences etc.

(Veuillez cocher en conséquence pour indiquer si vous donnez votre consentement ou pas) :

- J'ACCEPTÉ** que mon enfant fasse partie d'un atelier / groupe de discussion au XXXXXXXX
- J'ACCEPTÉ** que l'atelier / groupe de discussion soit enregistré en audio pour faciliter la transcription.
- J'ACCEPTÉ** que tout matériel que mon enfant produit pendant l'atelier / groupe de discussion peut être utilisé par l'équipe pour informer sa consultation et dans les rapports, séminaires, conférences etc.
- Je **n'ACCEPTÉ PAS** que le groupe de discussion soit enregistré.
- Je **n'ACCEPTÉ PAS** que le travail produit par mon enfant soit utilisé par l'équipe.

Signature : _____ **Date :** _____

(Nom) _____

Annexe 4. Exemple d'Accord de Confidentialité

Accord de Confidentialité pour Partenaires Externes qui assisteront aux ateliers

Cet accord de confidentialité est utilisé pour les personnes qui effectueront des tâches spécifiques au cours des ateliers qui répondent aux objectifs de la consultation. Ils auront donc accès aux données des participants, par exemple, les parent, enseignant, transcription, interprétation, traduction, entrée ou la destruction de données.

Titre du projet – Journée de Débat Général 2018 : Protéger et Soutenir les Enfants en tant que Défenseurs des Droits Humains

Je soussigné(e).....en tant que (.....emploi.....) et aura accès aux données des enfants obtenus Durant l'atelier car je suis

.....
.....
.....

J'accepte de -

1. garder toutes les informations partagées avec moi confidentielles en ne discutant pas ou ne partageant pas l'information sous quelque forme ou format que ce soit (par exemple, disques, cassettes, transcriptions, autres documents produits par un travail de groupe) avec personne d'autre que le(s) organisateur(s).

2. Conservez toutes les informations sous quelque forme ou format que ce soit (par exemple, papier, numérique, disques, cassettes, transcriptions) en toute sécurité pendant qu'elles sont en ma possession.

3. Renvoyez toutes les informations sous quelque forme ou format que ce soit (par exemple, disques, données numériques, bandes, transcriptions) au(x) organisateur(s) lorsque j'ai terminé les tâches.

4. Après avoir consulté le(s) organisateur(s), effacez ou détruisez toute information sous quelque forme ou format que ce soit concernant ce projet qui ne peut être retournée aux organisateurs (par exemple, informations stockées sur le disque dur de l'ordinateur).

5. Respectez les points de vue de tous les participants à l'atelier et si j'ai des préoccupations au sujet de l'information qui a été partagée, je parlerai immédiatement à l'organisateur.

(Nom)	(Signature)	(Date)
-------	-------------	--------

Animateur

(Nom)	(Signature)	(Date)
-------	-------------	--------